

No limits

L'école est responsable des élèves durant la récré



Une fillette avait amoché une voiture stationnée à proximité de la cour d'école qu'elle avait quittée pendant la récréation, mais la maman n'aura pas à payer les dégâts occasionnés par sa progéniture. Le Tribunal civil de Neuchâtel a en effet jugé que «c'est à l'établissement qu'incombe de faire le nécessaire pour que les récréations se déroulent sans risque pour les élèves». Chacun se forgera son opinion sur cette décision, mais la question qui se pose maintenant pour les enseignants est de savoir ce que signifie exactement «accomplir ses tâches de surveillance correctement»... En l'absence d'un cahier des charges qui réglerait définitivement cette question, il existe aujourd'hui dans les écoles une multitude de directives et de coutumes qui varient en fonction des lieux, de leurs spécificités architecturales et urbanistiques, des choix des autorités, etc.

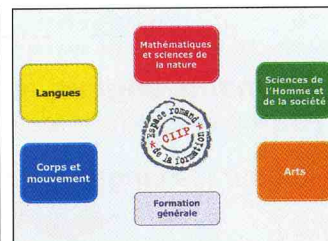
La logique sécuritaire, qui prétend gérer efficacement l'incertitude liée aux comportements humains (surtout si les humains en question sont encore petits...), voudrait que l'on clôture les cours de récréation et augmente les effectifs des surveillants. Et cette volonté de contrôle absolu permettrait peut-être effectivement d'empêcher tout «écart de conduite». Or, si l'on doit empêcher, c'est bien que l'on n'a pas réussi à *interdire*, c'est-à-dire à obtenir l'intégration de valeurs et de normes par l'éducation. Empêcher, c'est éviter à tout prix de se trouver confronté aux désagréments d'un comportement indésirable, donc renoncer à la possibilité d'éduquer...

Si les enseignants doivent devenir des surveillants assurant une maîtrise absolue des risques, il se pourrait bien qu'ils refusent massivement d'assumer la responsabilité illimitée dont certains souhaitent les voir investis. Que fera-t-on alors des enfants durant la récréation?

Vous avez dit «Formation générale»?

Le comité a inauguré un nouveau mode de prise d'informations qui semble porter ses fruits. Le courriel adressé

par le président aux collègues du primaire a en effet permis de construire une prise de position réfléchie sur la question de la place du domaine «Formation générale» dans la grille horaire neuchâteloise. Il ressort que, bien qu'ouverts aux apports de la Formation générale, les enseignants de l'école primaire se déclarent généralement opposés à ce qu'elle s'installe dans la grille au détriment des disciplines instrumentales (le français et les maths). Pour rappel, le PER «contient, outre les cinq domaines de formation disciplinaires, un domaine transversal déclinant les apports qui permettent de visibiliser la dimension éducative que l'école a toujours assumée»¹. Sur la question de l'intégration dans le temps d'enseignement, «il appartient à chaque canton de définir les modalités de la prise en charge des thématiques proposées par la Formation générale»². Dans l'espace BEJUNE, un «centre de compétences» propose des ressources pour chaque cycle et un concept de formation pour le corps enseignant. Parmi les contenus annoncés, on trouve «des lignes directrices, un code de déontologie, des référentiels d'objectifs d'apprentissage, des thèmes et sujets utiles à la construction de situations d'apprentissage, des



séquences pédagogiques, des principes et pratiques d'évaluation, des références et des adresses». La coordinatrice³ de PROMESCE⁴ insiste quant à elle sur le fait que l'ensemble des domaines disciplinaires «devrait intégrer une part du domaine de la Formation générale», mais qu'il faudrait «qu'un temps soit aménagé dans la grille horaire pour donner la possibilité au corps enseignant et aux élèves d'aborder les éléments particuliers d'éducation à la citoyenneté, à la santé, aux médias et à l'environnement». Après les enseignants de 6e année, ce sont leurs collègues de 7e à 9e qui devront bientôt suivre une formation PROMESCE. A noter: l'ambition du «centre de compétences» d'étendre son champ d'intervention, après validation de son programme par la CDIP, à toute la Romandie.

¹ C. Merkelbach, chef de projet du PER, In: *Info réseau*, revue du réseau éducation et santé, novembre 2008.

² Ibid.

³ F. Pasche-Gossin, dans la même revue.

⁴ Promotion de Médias, Environnement, Santé et Citoyenneté dans un processus éducatif



La mise en application d'HarmoS dans le canton de Neuchâtel devrait notamment sonner le glas de l'année dite d'orientation. Et aboutir à des changements qui dépassent le cadre d'adaptations administratives.

John Vuillaume

HarmoS contre l'échec scolaire

L'introduction d'HarmoS dans notre canton constitue une formidable opportunité de rénover notre système scolaire. Le but de l'harmonisation des systèmes scolaires cantonaux est d'améliorer les performances de l'école. La qualité d'une école se mesure à sa capacité à instruire le mieux possible les enfants qui lui sont confiés. Une bonne école élève plus qu'elle ne rabaisse, forme plus qu'elle ne sélectionne. Une bonne école permet que soit dispensé dans une même classe un enseignement différencié profitable aux plus forts comme aux plus faibles. Une bonne école stimule et encourage tous ses élèves et combat l'échec scolaire.

Les classes hétérogènes possèdent généralement une très bonne dynamique à condition bien sûr d'y pratiquer un enseignement différencié, élaboré de manière continue par les maîtres de discipline au sein de chaque établissement. Une école secondaire sans filière ne peut fonctionner qu'avec des équipes d'enseignant-e-s qui se concertent très régulièrement, notamment à la mi-journée. Horaires continus et collèges sans filière vont donc généralement de pair. Un fort développement des heures de soutien, prises sur le temps scolaire habituel, ciblées et parfois individualisées, est également nécessaire.

Les résultats de ce type d'école sont bien connus. Les forts atteignent un niveau au moins identique à celui obtenu dans le système actuel, et ceux qui le sont moins améliorent leurs performances par rapport à la situation que nous connaissons.

Dans un collège sans filière, l'orientation des élèves à la fin des onze ans d'école obligatoire ne poserait pas plus de problèmes qu'aujourd'hui. Par exemple, un certain niveau de performance scolaire devrait être exigé afin de poursuivre directement en maturité académique. On éviterait ainsi les effrayants taux d'échec constatés actuellement en 1^{re} année de maturité.

Rénover l'école neuchâteloise: un projet avant tout politique

Le moment est-il venu de modifier les structures de notre école neuchâteloise pour lui permettre de mieux remplir sa mission?

L'introduction d'HarmoS est une belle occasion de faire évoluer notre école neuchâteloise dans le bon sens et de manière globale, en commençant par l'école infantine, puis en adaptant chaque niveau de l'école obligatoire et en associant à la réflexion le secondaire II, puisque 75% des jeunes neuchâtelois fréquentent des établissements du postobligatoire. Plus nombreux seront les acteurs politiques et institutionnels convaincus du bien-fondé du changement, plus nombreuses seront les chances d'aboutir. Mais il ne faut pas perdre de vue que les résistances les plus vives proviendront inévitablement de cadres des institutions scolaires et de certains enseignants tout naturellement conservateurs. Pourquoi changer un système dans lequel ils se sont fait une place et qui ne fonctionne pas si mal que cela?

Nous sommes persuadés qu'une proportion importante de citoyennes et citoyens de notre canton, notamment une bonne partie des parents d'élèves, bien informés des enjeux réels d'une rénovation de notre école, serait prête à soutenir le changement.

HarmoS à Neuchâtel: adieu l'école qui sélectionne, vive l'école qui forme!

HarmoS et la 6^e orientation

La 6^e année HarmoS-compatible (8^e dans HarmoS qui intègre les deux années d'école infantine) ne possédera plus ce statut hybride de la dernière année primaire dispensée au collège secondaire. Les dernières classes de l'école primaire ne devraient plus se situer dans les locaux d'un collège secondaire mais, dans la mesure du possible, dans ceux des collèges et écoles primaires. Cette année stressante pour nombre de parents et d'enfants ne sera plus celle de la sélection. Et l'orientation, la vraie orientation, celle qui permet à nos jeunes de se construire un projet professionnel et de donner sens à leur scolarité et aux enseignements dispensés, sera plus que jamais au cœur de la mission des collèges secondaires.

Ecole secondaire: vers un vrai cycle d'orientation qui promeut la réussite

La répartition des élèves en filières très hiérarchisées ne favorise en rien leur orientation, au contraire. La discrimination opérée par la hiérarchisation des filières est même clairement contreproductive quand elle empêche un jeune motivé et possédant le potentiel pour réussir, de décrocher une place d'apprentissage parce qu'il est issu d'une section scolairement et socialement dévalorisée.



Entretien avec Jean-François Kunzi, membre fondateur et ancien président du SAEN, candidat au Grand Conseil neuchâtelois dans le district de Boudry

Cher Jean-François, même si beaucoup de nos lectrices et lecteurs te connaissent bien, pourrais-tu nous retracer les principales étapes de ton parcours?

Après ma formation initiale d'instituteur et une spécialisation en préprof, ma vie professionnelle a changé lorsque j'ai contribué à former environ mille enseignant-e-s dans le Jura bernois (pédagogie générale) et certains de mes collègues neuchâtelois (en français). Ces expériences m'ont incité à me recentrer sur les élèves et de devenir le semi-généraliste plutôt littéraire que je suis toujours au Cescole.

Mon activité syndicale débute en 1968, date à laquelle je suis entré dans l'enseignement. Deux ans plus tard, j'intègre le comité central de la SPN. Président de l'assemblée générale durant quelques années, je deviens le premier président du SAEN le 1er janvier 1994, fonction que j'ai exercée jusqu'en août 2008.

Quelles sont les raisons qui t'ont conduit à te porter candidat au Grand Conseil neuchâtelois?

Avant tout l'observation suivante: j'ai l'impression que les enseignants sont étrangement absents des débats du Grand Conseil quand on parle d'école. Mon entourage syndical m'a également encouragé à me porter candidat. Sans

aucune prétention, je désire être la voix de l'école et de la formation au Grand Conseil. La formation doit rester une priorité dans notre canton, notamment en ces temps de crise. Je suis également partisan d'une fonction publique de qualité. Je ne prône évidemment pas le moins d'Etat.

Quelles sont les principales caractéristiques de ton engagement politique?

Ce sont les mêmes que celles de mon engagement syndical. Tout d'abord des valeurs humanistes. Et les principes de solidarité et de justice sociale. De ce point de vue, je suis très républicain. La solidarité est très importante avec la crise qui se développe. L'humanisme est synonyme d'ouverture aux autres et au monde. L'égalité des chances à l'école me tient également particulièrement à cœur.

Quels sont les dossiers de politique cantonale dans lesquels tu désires plus particulièrement t'investir?

Ma première priorité est l'enseignement, la formation et la fonction publique. Avec un objectif: la cantonalisation du statut du corps enseignant de la scolarité obligatoire. La lutte pour l'emploi, le maintien d'un canton ouvert sur le plan culturel, l'encouragement des fusions de communes sont des thé-

matiques sur lesquelles je vais m'engager, de même que sur l'équilibre au sein du canton. Il faut faire comprendre qu'un Bas «fort», avec une ouverture sur le Moyen-Pays, est profitable à tout le canton, sans porter préjudice au Haut.

Comment envisages-tu ton action au sein du législatif neuchâtelois?

Si je suis élu, je déploierai mon activité dans les séances de groupe et dans les commissions dans lesquels je serai amené à siéger. Avec des prises de parole et des interpellations lors des sessions parlementaires.

Pourquoi est-il devenu aujourd'hui nécessaire d'envoyer au parlement un fin connaisseur de l'école neuchâteloise et ardent défenseur du corps enseignant de ce canton?

Pendant quatre ans, avec une cheffe absente, c'eût été intéressant d'avoir quelqu'un au parlement pour l'interroger sur les dossiers qu'elle ne traitait pas. L'école neuchâteloise a pour le moins connu une certaine stagnation lors de la dernière législature. Elle a besoin de relais au Grand Conseil qui puissent se faire l'écho des changements à apporter pour la rendre plus juste et plus performante. Si les citoyennes et citoyens du district de Boudry soutiennent ma candidature, je serai l'un de ceux-là. ●